

compte-rendu du conseil d'administration du 29 septembre 2018 au siège de la FFHandball (Créteil)



Membres présents :

M^{mes} M. Ansquer, C. Baudry, N. Benard, J. Bizot, N. Bonanni, M. Brunet-Engrammer, M-J Gaudefroy, N. Lassalle, I. Penafiel, S. Tortora – MM. F. Badin, P. Bossard, R. Dujardin, J.-M. Germain, R. Lafond, J-M Lassalle, M. Laurent, P. Lentier, J.-P. Mennesson, C. Pastor, G. Potard, D. Rivière, C. Selaquet, P. Terramorsi, M. Tessier

Membres excusés :

M^{mes} K. Dominguez, D. Palluau, A.-S. Pernon, A. Schohn – MM. J.-P. Chataigner, D. Jarrigeon, R. Nicolas, P. Rajau &

Membres absents :

M^{me} W. Boudon, L. Roudière – M. P.-O. Levet

Invités présents : MM. P. Millet, G. Merlot, P. Pudelko

Invité absent : M. É. Barbareau

La réunion débute par une visite de la Maison du Handball et plus particulièrement des locaux loués à la ligue, visite animée par Delfino Isodoro, directeur commercial de la structure.

Le quorum étant atteint, le président déclare ouverte à 9h45 la présente séance du conseil d'administration de la ligue Île-de-France.

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 26 MAI

➡ Le compte rendu du dernier CA est validé à l'unanimité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation du projet de bail de la ligue à la MDH

- Bail sur 9 ans pour un loyer de 33 K€/an + 300 K€ de droit d'entrée, soit un total final de 600 K€ annoncés.
- Les charges seront quant à elles de 15 K€ TTC/an, ce qui est inférieur aux charges de notre ancien siège social de Bondy.
- Une lettre de confort de la fédération précisera clairement que, au-delà de 9 ans et jusqu'à la fin du bail emphytéotique dont elle bénéficie, elle ne percevra plus de loyer de la part de la ligue.
- 👉 *Maryse Brunet-Engrammer demande si la tacite reconduction n'est pas suffisante ?*
- 👉 Le président précise que oui tant que ni l'une ni l'autre des parties ne dénonce pas le contrat dans les délais prévus au contrat.
- 👉 *Robert Dujardin demande si les salles de sport sont comprises dans le montant des charges ?*
- 👉 Le président indique que les salles dites de réunion nous sont fournies gracieusement, comme ce matin cette salle dite « du conseil », mais que les salles de sports (gymnases) tout comme l'auditorium et les services de la restauration par exemple nous seront facturés.
- 👉 *Pierre Lentier s'interroge sur le nombre de places de parking à disposition de la ligue.*
- 👉 Le président indique que la ligue n'est pas tenue de mettre des places de parking à disposition, surtout au tarif proposé (18 € par place et par mois). La gestion de places dédiées est compliquée (quels bénéficiaires, quel nombre etc.). Il paraît pertinent de voir vivre les premiers mois l'utilisation des parkings (principal et visiteurs) qui proposent beaucoup de places et, en cas de besoin détecté, il sera toujours possible d'opter pour le gel de quelques places à notre profit.
- 👉 *Patrice Bossard demande si le niveau des charges sera plus important*
- 👉 Le président indique que le montant des charges sera inférieur à ce qui est actuellement payé à Bondy.
- 👉 *Georges Merlot demande s'il est prévu une navette entre le métro et la MDH*
- 👉 Pierre Lentier fait remarquer qu'il ne faut que 3 mn à pied pour venir du métro à la MDH.
- 👉 Le secrétaire général se renseignera auprès du directeur de la MDH si l'administration prévoit une navette à l'avenir, notamment après l'installation de nos futurs voisins (un hôtel et un siège de grande entreprise).
- 👉 *Michel Tessier fait remarquer une différence de centimes (arrondis) entre les sommes en lettres et chiffres du loyer, ce qui sera rectifié dans le bail que nous aurons à signer.*

Vote sur le projet de bail

Le président demande au conseil d'administration la validation du projet de bail compte tenu des remarques apportées sur la durée.

⇒ Projet adopté à l'unanimité.

Vote sur le changement d'adresse de la ligue

Le changement d'adresse du siège social de la ligue sera effectif le 15 octobre 2018. Elle passera de 34 avenue Henri-Varagnat – 93140 Bondy à Maison du Handball, 1 rue Daniel-Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex

Ce changement, qui est de la compétence du conseil d'administration (cf. statuts), avait déjà été acté par notre assemblée générale ordinaire de juin 2017, sans date précise.

Le président demande au conseil de valider ce changement d'adresse sociale de la ligue Île-de-France de Handball au 15 octobre 2018, qui deviendra aussi l'adresse de gestion (ex 13 allée Jacques-Brel – 92240 Malakoff).

⇒ Cette modification est votée à l'unanimité.

Territoire

Le président souhaite faire une mise au point quant à la réunion des présidents de comité qui s'est tenue le 22 septembre en l'absence de la ligue. Il donne acte du fait qu'il en avait été prévenu par Michel Laurent, mais s'étonne, dans un contexte territorial centré sur le partage, du besoin apparent de ses collègues de se réunir en son absence alors que la ligue et les comités font face à de préoccupations identiques, notamment dans la préparation du conseil des territoires organisé par la fédération courant octobre prochain. Les présidents de comités apportent tous apaisements à ce sujet.

Formation

Le 8 octobre se tiendra à Bondy le deuxième conseil pédagogique auquel toutes les présidentes et tous les présidents de comité, ou leur représentant chargé du dossier chez eux, sont invités à échanger et décider autour du bilan formation 2018 et du ré-projet d'actions 2019. Un compte-rendu circulera ensuite. Frédéric Badin indique qu'il sera indisponible.

Projets pour l'assemblée générale fédérale 2019

- Réforme des compétitions nationales moins de 18 ans en réduisant le nombre d'équipes dont l'un des buts serait d'élever les niveaux (cf. échanges sur le sujet ci-après chapitre COC).
- Droit de formation : projet toujours en discussion mais qui viserait à indemniser le club formateur d'un joueur devenu professionnel.

Arbitrage

Sujet abordé plus avant avec Jean-Philippe Mennesson, mais d'ores et déjà une réunion avec le directeur national de l'arbitrage, François Garcia, devrait se tenir le 30 octobre prochain, afin d'évaluer la mise en oeuvre de la nouvelle organisation de l'arbitrage sur le territoire, de mesurer l'atteinte des objectifs visés dans la partie arbitrage du pacte territorial ligue/FFHandball et d'évoquer le programme 2019.

Mise à la disposition de la fédération des personnels des comités

Un collaborateur du comité du Val-de-Marne serait concerné et devrait recevoir, de la part de la fédération, tous les documents utiles à la régularisation de ce dossier. Le président de la ligue indique qu'il a rappelé à la fédération que les employeurs de ces personnels sont les ligues ou les comités qui doivent être consultés en amont et informés en aval.

LE TOUR DES COMITÉS

• Comité de Paris (Julie Bizot)

- ◆ 1 766 licenciés se décomposant en 1 262 masculins et 504 féminines. La saison passée nous étions à 2 748 = retard inquiétant.
- ◆ Mise en place d'un championnat moins de 15 ans fém. qui fait suite au championnat moins de 13 ans fém. de la saison dernière.
- ◆ Grosses difficultés avec les créneaux gymnases, la municipalité n'accordant bien souvent qu'une semaine à l'avance.
- ◆ Une salariée du comité fait remonter qu'elle est dans l'impossibilité de valider JAJ T3 ce qui est gênant pour les désignations.

☞ *Le président invite J.-P. Mennesson à répondre à cette problématique soulevée par le comité de Paris.*

☞ *Jean-Philippe Mennesson est au courant de cette anomalie. Il explique que la fédération a suspendu cet été toutes les habilitations pour ne laisser la main, dans Gest'hand, qu'aux seules CTA. Cette dernière vient de valider*

dans la semaine plus de 90 impétrants de Seine-et-Marne. Jean-Philippe doit rencontrer Monique Ansquer pour rétablir les habilitations dans les comités, jugeant qu'il n'est pas du rôle de la CTA de procéder à ces validations.

- ☞ *Philippe Pudelko* : il semblerait qu'un problème ait eu lieu pour la désignation des arbitres en coupe de France départementale.
- ☞ *Jean-Philippe Mennesson* : effectivement mais c'était un problème de la CCA et comme l'IDF n'était pas la seule impactée le problème a été réglé la semaine suivante.
- ◆ Le comité 75 remercie le comité 94 qui a accepté en catastrophe d'intégrer les séniors filles dans un championnat interdépartemental, le comité 92 ayant décidé, de ne pas reconduire l'accord existant.
- ◆ Comme les masculins sont déjà dans cet environnement, la sous-commission de discipline de Paris est regroupée avec celle du 94.
- ◆ Isabelle Penafiel souligne la difficulté des clubs parisiens qui sont surbookés. Pour beaucoup fin mai début juin ils étaient déjà complets. Comme chaque année les clubs sont pris d'assaut, ils refusent malheureusement un grand nombre d'adhérents potentiels et mais le phénomène va en empirant. La Mairie de Paris a lancé la résidentialité des clubs : 1 club 1 gymnase mais les créneaux sont attribués sur deux ans, donc moins voire plus de possibilité de « gratter » un créneau par ci par là.

● Comité de Val-de-Marne (Pierre Lentier)

- ◆ 5000 licenciés ce qui marque une nouvelle augmentation.
- ◆ Pas de problème particulier sauf les soucis d'arbitrage en début de saison évoqués
- ◆ Évocation du vieillissement des équipements sportifs actuels (dont 85 % sont la propriété des collectivités territoriales) mais aussi leur nombre (40 % ont plus de 40 ans). Au total, cette insuffisance d'équipements pèse sur le développement.

● Seine-et-Marne (Patrice Bossard)

- ◆ 5442 licenciés.
- ◆ Acquisition des locaux de 135 m² pour 176 K€ dans le même immeuble qu'actuellement mais des pièces différentes. La réalisation se fera en multi financement :
 - emprunt à la fédération à taux zéro sur 8 ans de 50 K€,
 - prêt de la ligue à taux zéro sur 8 ans de 40 K€,
 - prêt de la Société Générale de 50 K€,
 - fonds propres du comité,
 Le préavis notarial devrait être signé d'ici la fin de l'année.

Vote sur le prêt à accorder au comité 77

Georges Potard demande au conseil d'entériner la décision du bureau directeur d'accorder au comité de Seine-et-Marne ce prêt de 40 K€ à taux zéro sur les fonds propres de la ligue.

☞ Motion validée à l'unanimité.

- ◆ Le comité 77 remercie l'assemblée
- ◆ Le comité réitère sa demande de régler les arbitres régionaux par virement contre remise d'un RIB
 - ☞ *La CTA renouvelle son refus d'une procédure n'étant pas autorisée par les règlements fédéraux, puisque le paiement de l'arbitre doit se faire avant le match, le virement ne serait qu'a posteriori.*
 - ☞ *Frédéric Badin fait remarquer qu'à l'AG fédérale il avait été dit que les ligues et comités pourraient utiliser le logiciel « note de frais » de la fédération, ce qu'Alain Jourdan avait confirmé avant de revenir dessus depuis.*
 - ☞ *Georges Potard indique que ce process est en cours de test et qu'il sera peut-être disponible la saison prochaine.*
 - ☞ *Patrice Millet précise que c'est noté pour les arbitres régionaux, mais que pour les départementaux le système mis en place en début de saison ne sera pas modifié, avant de s'aligner sur les autres comités la saison prochaine.*
- ◆ Le comité demande lorsque les salariés de la ligue sollicitent des salariés du comité les élus du comité en soient informés au préalable.
 - ☞ *Le président est on ne peut plus d'accord avec cette demande surtout quand de notre côté nous demandons à la Fédération la même rigueur. Monique Ansquer va agir en conséquence auprès des salariés.*
- ◆ Le comité est en attente des dispositions de la billetterie pour l'Euro 2018.
- ◆ Le comité s'étonne que la ligue déménageant le 12 octobre, la prochaine plénière COC ait lieu le 23 à... Malakoff.
 - ☞ *Christian Pastor indique que les réunions COC se font à tour de rôle dans les différents départements et que là c'est le tour du 92. La réunion a donc lieu dans les locaux du comité 92 sis à Malakoff et non dans ceux de l'ex-ligue PIFO.*

● Comité de Hauts-de-Seine (Corinne Baudry)

- ◆ 3 902 licences qualifiées dont 2 939 masculins et 963 féminines.
- ◆ La quasi-totalité des championnats ont débuté ce week-end. Resteront :
 - les moins de 11 le week-end des 6-7 octobre.
 - les moins de 9 après la Toussaint.
- ◆ Mise en place du challenge 92 ouvert aux moins de 13 masculins et féminines. Ce challenge sert de délayage et de détection pour les sélections et comprend 39 équipes masculines et 11 équipes féminines.
- ◆ Mise en place du tournoi 36 communes ouvert aux scolaires de CM2 qui se déroulera en novembre et décembre. L'objectif étant l'identification à l'Euro 2018 et concernera une quarantaine de classes.

● Comité de Val-d'Oise (Michel Laurent)

- ◆ 2 900 licenciés
- ◆ Certains clubs explosent mais comme les autres ils rencontrent des problèmes de créneaux et de bénévoles. Ainsi, un club en moins de 15 ans a 3 équipes filles et 4 garçons s'est retrouvé avec 85 filles. Il a dû faire une sélection et conserver les meilleures, ce qui est très frustrant lorsque l'on souhaite promouvoir le handball féminin.
- ◆ Les championnats ont commencé.
- ◆ L'organisation du tournoi Pierre-Tiby avance bien et est en cours de finalisation.
- ◆ Un groupement d'employeurs mis en place.
- 👉 *Patrice Bossard signale avoir été approché par le HBC Villiers-le-Bel sur des questions de règlement, notamment sur les moins de 18 ans féminines, pour lesquelles il chercherait des solutions.*
 - ↳ Michel Laurent : le comité va les aider mais leurs soucis sont la conséquence du licenciement de leur cadre qui gèrerait toute cette problématique.

● Comité de l'Essonne (Maryse Brunet-Engramer)

- ◆ 4 800 licenciés soit environ 50 % du chiffre total de la saison passée, mais environ 150 de moins à la même époque.
- ◆ Une grosse déperdition en moins de 15 ans masc. ce qui oblige certains clubs à se regrouper. Est-ce l'effet coupe de monde de foot ? on s'interroge.
- ◆ Cependant nous relevons avec satisfaction une vingtaine d'équipes féminines c'est un secteur où nous étions déficitaires.
- ◆ Les championnats ont aussi débuté la semaine dernière pour les séniors masculins, ce week-end pour les jeunes de moins de 18 à moins de 13 ans, les féminines débiteront la semaine prochaine.
- ◆ Beaucoup de problèmes avec Gest'hand entre autres :
 - impossibilité de changer un exempt par un club sans refaire tout le championnat
 - conventions : c'est bien que les clubs puissent valider eux-mêmes les listes de joueurs, mais encore faut-il qu'ils puissent intégrer toutes les licenciées et tous les licenciés.
 - il faut faire des tickets même si c'est contraignant car, si l'on en croit la fédération, tout va bien dans Gest'hand alors que nous savons tous que c'est loin d'être le cas.
- 👉 Monique Ansquer intervient en tant que référente informatique au sein de la FFHandball : *Il y a beaucoup de tickets et des solutions ont été apportées comme pour les certificats médicaux. Pour les conventions c'est une décision tardive qui a été prise et la mise en place de la délégation vers les clubs a un peu tardée. Pour les championnats ce n'est pas maîtrisé, car les problèmes récurrents n'étaient pas pris en compte. Par contre un binôme référent par région va être désigné afin d'accélérer les réponses.*
- 👉 Pascal Millet : *ce problème des championnats et l'intégration d'un club à la place d'un exempt est très pénalisant, surtout que la saison dernière cela fonctionnait ; on arrive à des non-sens. Refuser d'inscrire un club pour ne pas avoir à refaire tout le championnat et les réponses que donne la fédération laissent à désirer.*
- 👉 Christian Pastor : *Au sujet des conventions, nous avons avec Pascal Guille repointé toutes les listes de conventions, et demandé aux clubs qui ne pouvaient pas saisir de joueurs sur la liste de nous les adresser par mail, avant vendredi minuit pour que nous en tenions compte. Il ne devrait donc pas avoir de problème à ce sujet.*
 - Dernier point : pour faire partie de commissions que ce soit en département, à la ligue ou la FFHandball il faut d'abord être licencié. Or nous constatons qu'une personne membre d'une commission territoriale tout en n'étant pas licenciée s'est permise de rentrer à l'insu de son département une convention qui n'avait pas lieu d'être.
- 👉 *Georges Potard précise que l'habilitation a été enlevée à cette personne, qu'une enquête est en cours auprès des services informatiques de la fédération, mais que le dossier, dans l'état actuel des choses, ne peut être transmis à la commission de discipline puisque cette personne n'a pas renouvelé sa licence. Il demande à toutes les présidentes et tous les présidents de commission de vérifier que tous les membres de leurs commissions sont bien licenciés et rappelle que les habilitations ne sont valables que pour la saison en cours.*
- 👉 *Monique Ansquer informe que ce sujet des habilitations est en cours d'étude et c'est une des raisons des difficultés rencontrées avec l'arbitrage.*

Isabelle Penafiel fait remarquer que des problèmes ont eu lieu lors de la qualification des licences, notamment sur les mutations : des dossiers incomplets auraient été qualifiés par la ligue.

↳ Georges Potard demande que lui soit communiqués les dossiers pour faire les recherches appropriées.

↳ Robert Dujardin demande à quelle date aurait été fait cette saisie, car une licence court jusqu'au 15 septembre.

● Comité des Yvelines (Frédéric Badin)

◆ 5459 licenciés dont un millier de féminines.

◆ Dans les Yvelines il ne semble pas qu'il y ait d'effet coupe du monde de foot.

◆ Le comité lors de l'AG a distribué à tous les clubs un roll-up incivilités.

Les roll-ups sont disposés sur les terrains avant les matchs et il remonte que certains arbitres régionaux refuseraient cette disposition.

↳ Georges Potard précise qu'il n'y a aucune raison valable de refuser ce roll-up sur le terrain lors des rencontres régionales.

◆ Le comité continue à travailler avec les comités du foot du basket et du judo sur la prévention des incivilités et un clip vidéo sortira lundi. Frédéric présente ce clip au CA en avant-première.

◆ Le comité a intégré ses nouveaux locaux début juillet. Le président de la ligue ainsi que les présidents des comités seront invités à l'inauguration. La date n'en est pas encore fixée.

◆ Comme les collègues, beaucoup de problèmes avec Gest'hand et donc beaucoup de tickets.

◆ Le comité souhaiterait être informé quand la FFHandball convoque un de ses salariés à une réunion.

● Comité de Seine-Saint-Denis (Georges Merlot)

◆ 3700 licenciés dont 33 % de filles.

◆ Rencontre des mêmes difficultés que dans les autres comités, les gymnases sont pleins, des clubs ont refusé du monde, d'autres qui sont déjà à plus de 500 licenciés ont créé des listes d'attente.

◆ Le comité va déménager, non pas de lieu mais d'étage. La future propriétaire de Bondy a donné un accord de principe pour lui louer le premier étage.

Le comité souhaite conserver le mobilier en place au 1^{er} étage, salle de réunion, cuisine et quelques meubles du rdc dont la liste va être communiquée, comme demandé, au SG.

◆ Un salarié quitte le comité et ne sera pas remplacé. Les tâches seront réparties sur les personnes en place et sur une mutualisation avec les clubs pour un partage des salariés.

Pour le comité, 1 salarié se consacre au projet féminin et 1 salarié se consacre au projet masculin.

Georges Potard fait remarquer qu'actuellement nous sommes à 33000 licences qualifiées, c'est moins que la saison passée mais un certain nombre devraient encore intervenir dans le mois qui vient surtout chez les jeunes. Cependant il se pourrait que nous pourrions être amenés à bloquer certains comptes des clubs qui ont encore un découvert important et qui font preuve d'une certaine mauvaise foi. En tout état de cause les comités en seront avisés puisque ce sont eux qui valident les licences.

LE TOUR DES COMMISSIONS

● Commission développement (Nathalie Lassalle)

◆ Euro 2018

Georges Potard aborde la problématique de la billetterie à la suite de la réunion de début juillet avec Nathalie Lassalle, Georges Merlot, Philippe Pudelko (en visio) et Robert Lafond (en audio) où il a été décidé de se positionner sur l'achat de 5 à 6000 places pour le territoire.

> Une réunion sur la mise en place des animations périphériques autour de l'euro s'est tenue il y a une quinzaine de jours à la MDH, afin de répertorier les actions mises en place dans les comités telles que :

– Démon (musique) le 24 octobre sur deux sites dont celui d'Arcueil,

– Tournoi UNSS de hand à 4 à la MDH qui regrouperait environ 380 participants, ce qui nécessite une certaine logistique :

▪ Recteur de l'académie de Créteil devrait être invité.

▪ Regroupement de 3 académies.

▪ Des places seront accordées aux vainqueurs, les finalistes des places à tarif réduit.

– Tournoi du CROSIF en hand à 4, moins de 8, moins de 11.

– Finalités du challenge moins de 11 ans le 9 décembre.

> Différentes actions sont menées avec l'UNSS comme dans le Val-de-Marne début octobre en hand à 4, la Seine-et-Marne a mené certaines actions mais qui ne seraient pas de ce domaine.

Georges Potard souligne que pour mener à bien ces actions entre les comités et l'UNSS, il faut un pilote qui recense, anime, dirige. Il précise avoir demandé à la région une aide de soutien, la réponse devrait intervenir début Novembre.

- ↳ *Nathalie Lassalle fait toutefois remarquer que l'organisation et le décisionnel au niveau de l'UNSS se fait au niveau région qui délègue ensuite aux départements.*
- ↳ *Pierre Lentier attire l'attention sur le risque de perte de compétences de la région IDF sur les CFA.*
 - > Mise en place d'un tournoi moins de 11 le 9 décembre à la MDH. Le président de la COC (Christian Pastor) fera un rappel aux différentes COC départementales.
 - > Journée « Hand adapté » compliquée à mettre en œuvre puisqu'en lien avec des institutions que nous ne maîtrisons pas. La mobilisation des personnes est difficile à réaliser en termes de planning. Il faut donc que l'on revoie totalement l'organisation de cette journée.
- ↳ *Maryse Brunet-Engramer fait remarquer que l'Essonne organise des journées Hand adapté. D'expérience, les IME n'arrivent jamais avant 10h00 et repartent pour 15h00 pour permettre aux externes de quitter les établissements pour 17h00.*
- > Billetterie Euro 2018 : le nombre de places demandées à tarif préférentiel ne peut nous être attribuée. Sont attribuées un certain nombre de places sur la journée du vendredi et un autre sur celle du dimanche il faut maintenant faire une répartition la plus équitable possible sur les différents comités.
- > Actuellement les ventes à Paris sont à 50 % des objectifs.
- > Pour les places VIP deux catégories : tribune présidentielle ou tribune officielle.
 - Le territoire devrait recevoir 80 places offertes à distribuer (70 en tribune officielle et 10 en tribune présidentielle). C'est le territoire qui fera la répartition
- ↳ *Les places pour les partenaires des comités sont-elles dans cette dotation ou faudra-t-il les acheter ?*
- ↳ *Michel Laurent fait remarquer qu'il serait bon de signaler à la FFHandball que les partenaires que les comités invitent sont les sponsors du handball et que la fédé devrait en tenir compte.*

● Commission d'arbitrage (Jean-Philippe Mennesson)

- ◆ Point sur le début de saison :
 - > Pôle adultes : 5 regroupements ont été faits et 220 arbitres ont été validés.
 - > Pôle jeunes : plusieurs tournois ont été organisés dont un le week-end dernier où ont été validés les JAJ.
 - > Officiels de table : pour les clubs nationaux face à la forte demande 10 séances seront programmées sur Octobre et novembre. Possibilités sur décembre et janvier. Les lieux et heures sont sur le journal de la ligue
 - > Appel à candidature sur le journal de la ligue puis sur les réseaux sociaux pour des officiels de table neutre sur les matchs de LNH et LFH. Une dizaine de candidature se sont manifestées. Formation et désignation seront du ressort de la direction nationale de l'arbitrage (DNA).
 - ↳ *Philippe Pudelko : Concernant cet appel à candidature, un président de comité est-il neutre ?*
 - ↳ *Jean Philippe Mennesson : Il y a déjà eu des soucis donc un président de comité n'est pas neutre.*
 - > Visite de la DNA (F. Garcia) prévue pour le 30/10 : une nouvelle date devra être trouvée en fonction des contrôles techniques dans le bâtiment de la MDH prévus à cette date. Cette visite a pour objectifs la CMCD relative à l'arbitrage et en même temps faire un point d'étape sur le bilan de l'arbitrage (cf. plus haut).
 - > Une plénière CCA/CTA aura lieu les 9 et 10 novembre dans les locaux de la MDH.
 - ↳ *F. Badin souhaiterait à la demande de sa CDA :*
 - un planning des réunions de la CDA/CTA sur l'année.
 - que lorsque les décisions sont prises qu'elles soient appliquées et s'il doit y avoir une modification à ces décisions pour des raisons opérationnelles, que les responsables de CDA en soient informés en amont.
 - que selon ce qui avait été décidé les formations et les réunions devaient tourner sur l'ensemble du territoire alors que beaucoup ont lieu à l'est.
 - lorsque la CTA s'adresse aux JAJ, le minimum serait de mettre en copie le club et le comité, et que la CTA communique vers les départements pour éviter des conflits.

● Commission des réclamations et litiges (Robert Dujardin)

- ◆ La saison passée les comités 75 et 93 avaient confié le traitement de leurs dossiers de CRL à la CRL de ligue. En sera-t-il de même cette saison ? et dans l'affirmative il faudra remplir le document de délégation.
 - ↳ *Oui pour le 93 (Georges Merlot).*
- ◆ Un seul dossier est arrivé mais non traité en attente du rapport d'arbitre.
- ◆ La commission s'est fixé un challenge : ne pas avoir de dossier confié au jury d'appel ou, *a minima*, de faire aussi bien que la saison passée c'est-à-dire n'avoir que 2 dossiers en jury d'appel avec un seul de cassé.
- ◆ Question : Pourra-t-on utiliser les locaux de Bondy le 15 octobre pour une réunion ?
 - ↳ *Georges Potard : oui car nous sommes encore propriétaires jusqu'à la signature notariée de la vente.*

● Commission de discipline (Claude Selaquet)

- ◆ La CTD demande à toutes les sous commissions départementales de communiquer la liste des personnes qui siègeront ainsi que le nombre de dossier et des sanctions infligées.
- ◆ 117 dossiers ont été traités par la commission au niveau de la ligue et 4 ou 5 ont fait l'objet d'un appel.
- ◆ Concernant les recours au jury d'appel, les motifs de recevabilité étaient de l'ordre de :
 - décisions et/ou sanctions non motivées,
 - ne pas s'être récusé quand on a un intérêt direct dans le dossier

● Commission d'organisation des compétitions (Christian Pastor)

- ◆ Les phases de délayage jeunes ont débuté.
- ◆ Les 2 premières journées du championnat séniors se sont déroulées.
 - Problème sur un club de Seine-et-Marne dont un match n'a pas été à son terme, dossier transmis à la CRL.
 - Souci entre joueur et public problème récurrent semble-t-il et l'absence d'envoi rapide du rapport d'arbitre empêche la commission de prendre les mesures conservatoires qui s'imposent.

✎ Frédéric Badin s'élève contre le projet fédéral sur l'aménagement annoncé du championnat national moins de 18 ans. Il invite les autres présidents des 8 comités du territoire à voter contre ce qu'il considère comme un danger pour entre autres les raisons suivantes :

- limiter le nombre d'équipes en championnat de France va très rapidement risquer d'exclure certainement les équipes des Yvelines mais aussi des autres départements; seuls quelques « gros » clubs thésauriseront les meilleurs joueurs;
- risque à terme de créer le handball du haut et le handball du bas;
- après avoir encouragé les conventions la fédération les honnies et, pour faire bonne mesure, elle ne trouve rien de mieux que de mettre les 6 équipes du territoire en convention dans la même poule, ce qui amènera les trois dernières à descendre, alors qu'elles auront à payer plein pot les péréquations de déplacement et d'arbitrage.
- il faut présenter un front commun, même si nous sommes minoritaires vis-à-vis de la province.

✎ Michel Laurent : Tout à fait d'accord cela va à l'encontre du PPF.

✎ Isabelle Penafiel : Tout à fait d'accord d'ailleurs la saison passée Paris Galaxie féminin ne s'est déplacée qu'une seule fois mais en revanche a payé plein la péréquation.

✎ Frédéric Badin ajoute que les conventions ont été votées en AG fédérale, donc majoritairement par tous les clubs et, comme ça ne plait pas à quelqu'un ou quelques-uns à la Fédération, il(s) décident arbitrairement de mettre toutes les conventions dans la même poule. Où est l'équité et le respect des votes ?

✎ Christian Pastor fait remarquer qu'il n'est pas, comme les autres présidents de COC territoriales, convié aux réunions qui traitent de ce dossier, tout se passe au niveau de la fédération et de la DTN.

✎ Michel Laurent demande au président de la COC, au titre de sa présidence de COC territoriale, d'interpeler Pascal Baude (président de la COC fédérale) sur ce sujet.

✎ Christian Pastor : C'est déjà fait.

✎ Georges Potard sollicite l'avis du responsable de la technique Jean-Michel Germain.

✎ Jean-Michel Germain cautionne à 99 % les propos du président des Yvelines mais, avant tout, il faut être efficace, et être efficace c'est suivre le projet fédéral. Lors de l'AG fédérale à La Réunion, il semble que le projet de la COC fédérale a été rejeté et qu'un autre devait être reformaté. Où en est ce projet ? certains membres de la DTN rencontrés la semaine dernière ne savaient pas où en était le projet, mais savaient « à quelle sauce on allait être mangé ». Ce projet, qui pourtant devrait être présenté lors des réunions interrégionales d'octobre. Est-ce que l'on peut faire machine arrière ? Ou nous, les techniciens, commencer à travailler sur la décision future qui verra 8/10 équipes en championnat de France et le reste en championnat régional, ce qui aura des répercussions importantes sur les autres catégories. Les élues territoriales franciliennes devront être très attentive lors du prochain CA fédéral quant sera abordé ce projet, pour savoir ce qui serait proposé au vote de l'AG de Créteil en avril pour une application soit en 2019 ou bien en 2020.

Le président fait une synthèse de ces échanges. Il rappelle que se font face deux objectifs légitimes : la DTN qui souhaite durcir cette compétition qui vise à faire émerger les meilleurs potentiels et leur offrir un niveau de jeu pertinent, les comités sont attentifs aux besoins des clubs qui apprécient ce marqueur donnant un qualificatif « national » utile, aussi bien sur le plan sportif et de la formation des joueurs et joueuses, qu'au plan de leur représentativité auprès de leurs partenaires. Georges Potard demande qu'un memorandum soit fait pour étayer notre argumentaire. Ce mémo servira à nos élues au CA fédéral, et aussi à lui pour alerter le président de la FFHandball.

Il demande à Marie José Gaudet de rédiger ce document sur la base des éléments et des arguments qu'il demande aux présidents de de comités de lui faire remonter.

✎ Frédéric Badin fait remarquer qu'aucune commission n'est au-dessus des règlements. Par conséquent, si l'on considère que l'Île-de-France est trop forte pour être dans les poules normales, qu'elle risque de tout gagner, donc il faut loger ses clubs dans la même poule, qu'on le sache, que ce soit clairement énoncé et voté en AG FFHandball par

l'ensemble des comités et ligue. C'est un projet qui peut être entendu pour développer partout le handball en France. Ensuite, de notre côté, on verra ce que l'on fait : soit on continue, soit on sort du championnat de France et on joue entre nous pour sauvegarder le niveau. Mais ce n'est pas à une commission de décider arbitrairement.

- ↳ *Robert Lafond : il en va de même pour les tours nationaux des intercomités où toujours deux ou trois franciliens s'affrontent.*
- ↳ *Philippe Pudelko demande que soit recueilli l'avis des responsables des pôles (Pascal Person, Éric Calcagnini) : Sont-ils d'accord avec ce projet qui a terme risque de supprimer la moitié des équipes garçons en challenge de France et les 2/3 des équipes féminines qui par ailleurs passeraient de moins de 18 à moins de 17 ?*

● Commission des statuts et règlements (Marie-José Gaudefroy)

- ◆ Lors du CA fédéral du 22 septembre a été abordé la CMCD au niveau de l'arbitrage :
 - Obligations enlevées pour le niveau fédéral
 - Pour les régions et les départements possibilités de conserver les obligations
 - L'article 28 précise la suppression des obligations au niveau fédéral et fait apparaître les accompagnateurs de JAJ et les formateurs d'école d'arbitrage.
- ↳ *Nathalie Besnard s'insurge contre les formations imposées aux formateurs dans les écoles d'arbitrage, alors que cela fait déjà plus de 10 ans que certains officient.*
- ↳ *Isabelle Penafiel pense que des équivalences vont être données.*
- ↳ *Nathalie Besnard : Ce n'est pas ce que les formateurs ont indiqué. Ils se sont attiré une très forte contestation de l'ensemble des participants.*
- ↳ *Philippe Pudelko : le sujet va être abordé car il considère que ce n'est qu'une question d'argent.*

Une longue discussion s'en suit, pendant laquelle il ressort que la majorité des présents sont tout à fait d'accord avec les remarques sur la non reconnaissance des acquis. Maintenant, la validation qui sera déléguée aux territoires ne précise pas si elle le sera à l'issue d'un examen écrit.

- ◆ Marie-José Gaudefroy informe qu'elle fera remettre pour les mutations d'arbitres les mêmes dispositions qu'auparavant quant aux délais pour la CMCD, ce qui a été supprimé du fait de la suppression des obligations nationales.

● Ressources humaines ligue (Monique Ansquer)

- ◆ Poursuite de la mise en place des mises à disposition des personnels des comités avec la ligue.
- ◆ Préparation de l'élection des représentants des salariés.
- ◆ Organisation de la gestion administrative avec 3 salariés
 - Myriam aura en charge le traitement administratif de la COC et la CTA
 - Claudia se chargera de la gestion de l'IFTE tout en assurant le secrétariat technique des pôles et la facturation.

● Technique (Jean Michel Germain)

- ◆ Les phases de détection des jeunes talents commencent avec :
 - Les inter-comités territoriaux pendant le Pierre-Tiby
 - Les inter-ligues

QUESTIONS DIVERSES

- Pierre Lentier invite le plus de personnes à signer la pétition du CNOSF (il regrette que l'objectif de dépasser la pétition de la loi travail avec 1 400.000 signatures ne soit pas atteint (actuellement 300 000).
- Michel Laurent regrette qu'aucun club professionnel n'ait apporté sa signature.

La séance est close à 16h00




Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général